

Pour que le vent tourne du bon bord

François Tremblay

Numéro 110, automne 2006

L'éolien, vents et bourrasques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17555ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, F. (2006). Pour que le vent tourne du bon bord. *Continuité*, (110), 30–33.



Pour que le vent tou

par François Tremblay

Pour nombre des milieux de vie qui seront touchés par les projets retenus dans le cadre des différents appels d'offres du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec, la qualité des paysages pourrait facilement être compromise. Pratiques négligentes, encadrements réglementaires inexistantes ou déficients, incompréhension entre les promoteurs des projets éoliens et les populations des milieux concernés comptent parmi les facteurs de risque.

La filière éolienne comporte de nombreuses sources d'impacts susceptibles d'affecter la qualité de vie de différentes communautés un peu partout au Québec, par exemple les chemins d'accès qui accroissent l'ouverture du territoire et les nuisances visuelles que repré-

sentent les lignes et équipements de raccordement. Toutefois, l'impact le plus souvent évoqué est d'ordre « paysager »; il met en cause le lien qui unit (ou pas) les patrons d'implantation des éoliennes avec leur contexte territorial.

LE MEILLEUR COMME LE PIRE

À l'étranger autant qu'au Québec, le contraste de qualité des expériences paysagères témoigne de l'importance de prendre en compte les caractéristiques biophysiques et humaines des territoires afin d'optimiser l'implantation des projets.

Au Québec, les deux premiers sites d'éoliennes en exploitation – Cap-Chat et Saint-Ulric, qui font tous deux partie du projet Le Nordais – donnent lieu à des appréciations souvent unanimes, respectivement négatives et positives. Ainsi, on reproche à Cap-Chat le brouillage visuel, voire la nuisance provoquée par le caractère massif du parc lorsqu'on l'aperçoit en

Dans une perspective de développement

éolienne au Québec doit viser des objectifs

des milieux de vie dans les

descendant les côtes des Capucins. À l'opposé, Saint-Ulric suscite l'enthousiasme quant aux possibilités d'intégration, voire de mise en valeur des paysages, grâce à l'agréable interaction entre les vallons des rangs de l'arrière-pays et le patron d'implantation, qui dispose les éoliennes par grappes de 5 à 10. L'alignement le long des lignes de lots ne révèle pas seulement la structure parcellaire agricole des rangs, il interagit avec elle.

Ces cas se trouvent aux extrêmes d'un même spectre. Entre les deux figurent des exemples étrangers et québécois qui suscitent des impressions oscillant entre le bon et le mauvais. Certains s'exclament devant les files d'éoliennes en mer du Nord, d'autres déplorent le chaos



*t durable, le déploiement de la filière
ifs ambitieux, mais adaptés à chacun
els les projets s'inscriront.*

de certaines implantations californiennes. Quant aux alignements le long des crêtes des monts Chic-Chocs autour de Murdochville, ils provoquent généralement l'une et l'autre des réactions. La diversité des opinions indique clairement que l'acceptation sociale de tels projets est tributaire de la capacité des promoteurs et des communautés locales d'optimiser la liaison entre le patron d'implantation des éoliennes et les différentes caractéristiques du contexte territorial, qu'il s'agisse de la topographie, de l'utilisation du territoire ou du cadre réglementaire. Plus grandes seront les capacités de tous les acteurs, meilleure sera la connexion entre la configuration des parcs d'éoliennes et les caractéris-

Cap-Chat fait partie des parcs éoliens qui suscitent des commentaires négatifs. On lui reproche notamment un certain brouillage visuel.

Photo : François Rivard

tiques territoriales des paysages valorisés. La qualité des paysages est également fortement liée à une sensibilité des élus, des populations, des décideurs et des promoteurs. La question de savoir si la filière éolienne peut se déployer de manière acceptable sur le plan du développement durable, notamment par la préservation des paysages culturels, doit surtout se poser au regard de cette sensibilité aux contextes, de la capacité de chaque acteur à faire évoluer le projet en fonction d'objectifs sociaux et communautaires et du bon fonctionnement des processus de dialogue et d'échange entre tous les intervenants. Pour parvenir à harmoniser les

patrons d'implantation des éoliennes et les lignes de force du territoire, il est important de pouvoir compter sur des outils réglementaires, procéduraux et pratiques performants.

DES DÉBUTS PROMETTEURS, MAIS...

En analysant les différents projets d'éoliennes qui sont passés ou qui se trouvent présentement dans le processus d'évaluation environnementale et d'audience publique, force est de constater qu'il existe au Québec plusieurs acteurs qui ont réussi à proposer des projets intelligents en ce qui concerne leur intégration dans le paysage.

Loin de s'en tenir à une logique de camouflage, les promoteurs de quelques projets récents, comme ceux de Baie-des-Sables et de L'Anse-à-Valleau, ont fait preuve d'imagination et de respect de la réglementation dans la configuration de leur parc. Dans l'évaluation environnementale de ces deux projets, on a porté une attention particulière à la caractérisation des types d'utilisateurs du territoire



Les nombreux chemins d'accès qui mènent aux éoliennes de Murdochville, le long des crêtes des monts Chic-Chocs, nuisent à la qualité du paysage.

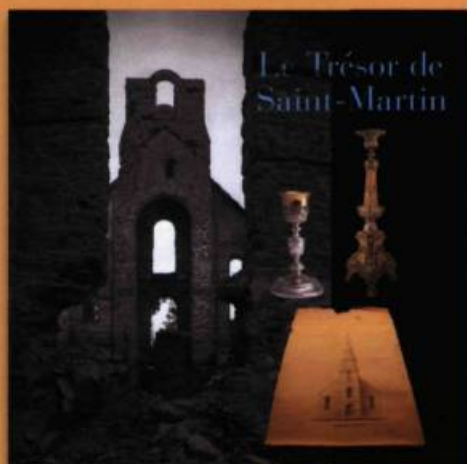
Photo : Pierre Lahoud

afin d'adapter le degré de sensibilité paysagère propre à chacun des contextes. Ce faisant, des mesures d'atténuation pertinentes ont été proposées. En outre, les gestionnaires du Sentier international des Appalaches se sont approprié le projet de L'Anse-à-Valleau, ce qui a grandement facilité son acceptation sociale.

Dans le même ordre d'idées, plusieurs instances municipales proposent des encadrements réglementaires très astucieux, à mille lieues des interdictions et contingents normatifs. Par exemple, les règlements de contrôle intérimaire (RCI) qu'adoptent de nombreuses MRC proposent des distances à respecter qui sont modulées en fonction des problématiques spécifiques à chaque portion du territoire. Ainsi, les questions de sécurité publique, de bruit et d'impact visuel ne sont pas

Le Trésor de Saint-Martin

VENTE DU CATALOGUE



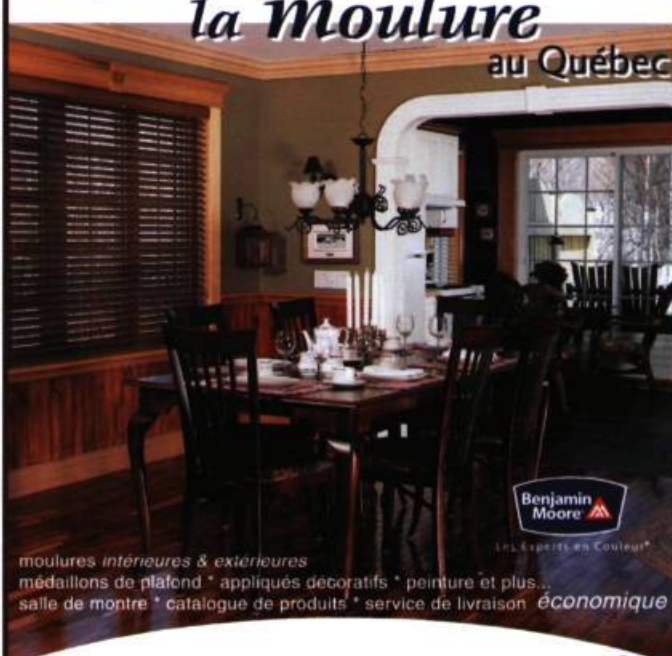
Collaborateurs : Christiane Brault, Joanne Chagnon, Daniel Drouin, Paul Labonne et Michèle Lepage.

Suivez le chemin qu'a parcouru *Le Trésor de Saint-Martin*, de l'acquisition des œuvres par les paroissiens à la fin du XVIII^e siècle jusqu'à leur localisation actuelle en passant par l'incendie de l'église en 1942.

Disponible à la Maison des arts de Laval, 1395, boulevard de la Concorde Ouest, Laval au 450 662-4440 et à la boutique du Musée national des beaux-arts du Québec au 418 644-1036.

20\$

Les Spécialistes de la Moulure au Québec



moulures intérieures & extérieures
médaillons de plafond * appliques décoratifs * peinture et plus...
salle de montre * catalogue de produits * service de livraison **économique**



BOISERIES LUSSIER
DIVISION DE QUINCAILLERIE RICHELIEU Ltée

Juste derrière
la Collège

40, rue Soumande Québec, QC (418) 647-1704
www.boiserieslussier.qc.ca

traitées indistinctement par des normes « mur à mur », mais plutôt par des normes adaptées aux différents contextes.

À l'échelle gouvernementale aussi, l'inscription des parcs d'éoliennes dans le contexte territorial retient l'attention. Par exemple, avec son guide d'intégration et d'harmonisation des projets éoliens en terres publiques, document complémentaire au Plan régional de développement des terres publiques, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune innove. Le guide introduit des considérations relatives aux activités pratiquées par les usagers du territoire et à l'effet cumulatif des parcs entre eux, par le biais du concept de covisibilité. Bref, plusieurs acteurs démontrent une belle volonté de respecter la qualité des paysages et se donnent les moyens pour y arriver.

Malheureusement, on constate également que d'autres acteurs territoriaux proposent des projets irrespectueux des volontés locales, utilisent incorrectement les outils et les processus d'évaluation des impacts sur les paysages et encadrent le déploiement des projets sur leur territoire de manière imparfaite, voire contre-performante.

Afin d'en arriver à des projets qui arrimeront le déploiement spatial des éoliennes aux caractéristiques biophysiques et humaines de chacun des territoires, les conditions suivantes apparaissent incontournables : respecter les cultures locales, assurer la concertation entre les différents intervenants, mettre à profit les cadres réglementaires contextuels et encourager le recours aux ressources professionnelles compétentes.

Ces conditions représentent le point de départ de démarches fructueuses qui



Le parc éolien de Saint-Ulric met agréablement en valeur le paysage dans lequel il s'inscrit en soulignant les lignes des lots. Un bel exemple de patron d'implantation uni au contexte territorial.

Photo : © Michel Julien, ATRG

mèneront à des projets de paysages au centre desquels l'éolien pourra jouer un rôle structurant. Plutôt que de créer des « paysages de l'évitement » en ne s'en tenant qu'à la seule préservation de paysages culturels grandioses, mieux vaut réfléchir au caractère structurant des éoliennes par rapport aux paysages qui se construisent présentement dans divers milieux de vie au Québec. Le défi demeure d'harmoniser le processus de design des projets éoliens avec les volon-

tés locales et régionales en matière d'aménagement du territoire.

■
François Tremblay est agent de recherche à la Chaire UNESCO en paysage et environnement et à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal.

Le Centre de conservation du Québec SUR LE TERRAIN



Ventrière de Marcelle Faron - Palais de Justice de Granby © SOGRIAC 2006

ENGAGÉ DANS LA MISE EN VALEUR DE L'ART PUBLIC

Avec des architectes, ingénieurs,
artistes, propriétaires...

NOS SERVICES

- Restauration
- Expertise
- Formation
- Information et sensibilisation

www.ccq.mcc.gouv.qc.ca

Centre
de conservation
Québec